

Association Culturelle Tourquennoise

AVENANT AU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE Sté 7LIEUX / ACT  
DELEGATION DE POUVOIRS

Selon devis D15093071 établi le 30 septembre 2015

Objet : DELEGATION DE POUVOIRS sur la gestion du Magic Mirrors en matière de sécurité du public et de sécurité des ERP relevant des compétences de la licence 1 d'entrepreneur de spectacles

Etant entendu que l'Association Culturelle Tourquennoise, organisatrice de l'événement est détentrice des trois licences d'entrepreneur de spectacles au nom de Monsieur Yann SUBTS (1-1069370 / 2-1069204 / 3-1069205).

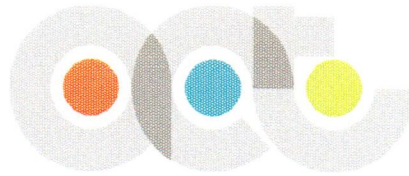
Etant entendu que Monsieur Yann SUBTS ne peut pas assurer de présence permanente sur le lieu Magic Mirrors pour suivre le bon déroulement des chantiers techniques, déroulement des concerts, accueil des publics.

Il est établi ce qui suit :

1. Dans le cadre de son emploi de régie principale du site et du chapiteau Magic Mirrors dans le cadre du Tourcoing Jazz Festival 2015, Monsieur Alexandre ARNAUD, employé de la Société 7LIEUX 12 rue d'Artois 59000 LILLE (Siret 799 067 053 00014 - APE 9002Z) accepte une délégation de pouvoirs dans la gestion du chapiteau Magic Mirrors du 12 au 18 octobre 2015.
2. Cette délégation de pouvoirs porte sur les domaines suivants :
  - Sécurité du public au regard de la réglementation des ERP (Etablissements recevant du public). Monsieur Alexandre ARNAUD aura donc en charge la sécurité des publics (registre, accueil de la commission de sécurité, consignes de sécurité, signalétique, lien avec la société de sécurité et de gardiennage)
  - Sécurité du personnel au regard du Code du travail. Monsieur Alexandre ARNAUD aura en charge l'information du personnel technique en matière de sécurité de l'individu au travail. Il aura accès aux dossiers administratifs (contrat de travail, visite médicale, plan de prévention des entreprises extérieures) établis par l'Association Culturelle Tourquennoise pour le personnel qui travaille sur le site dont il a la responsabilité. Il aura la responsabilité de l'affectation des salariés placés sous sa responsabilité à des postes de travail qui correspondent à leurs qualifications.
  - Pour assurer cette délégation de pouvoirs, Monsieur Alexandre ARNAUD est pourvu de l'autorité. Concrètement il pourra exiger des salariés placés sous sa responsabilité la présentation des diplômes ou certificats de formation nécessaires ou obligatoires à la bonne exécution des tâches prévues pour chaque travailleur. Il pourra appliquer les sanctions adéquates aux salariés de l'équipe technique en cas de non-respect du cadre réglementaire et des consignes données.

100 rue de Tournai - 59200 Tourcoing - Tél. : +33 (0)3 59 63 43 63

Siret 326 832 417 000 25 - APE 9002 Z - TVA FR 203 268 324 17 - licences d'entrepreneur de spectacles 1-1069370 / 2-1069204 / 3-1069205



Association Culturelle Tourquennoise

3. Monsieur Alexandre ARNAUD est pourvu de la compétence, puisqu'il possède les connaissances techniques correspondant aux prescriptions qu'il est chargé de faire appliquer en matière de législation du public et du travail.
4. Monsieur Alexandre Arnaud est pourvu des moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Si ce n'est pas le cas, il se rapprochera de la direction de l'association pour trouver des mesures complémentaires ou compensatoires avant l'exécution de la mission. Si des dépenses sont à envisager car estimées utiles en matière de sécurité, il se rapprochera de la direction de l'association pour les prévoir et les engager avec elle.
5. La délégation de pouvoirs sera connue des salariés qui en seront informés à leur embauche.
6. La durée de cet avenant au contrat n'est limitée que par la durée de la prestation de Monsieur Alexandre Arnaud

Fait en triple exemplaires le 10/8/15 à Tourcoing

Faire précéder les signatures de la mention Lu et approuvé



lucet approuvé  
Yann SUBTS  
Directeur de  
l'ACT

Alexandre ARNAUD  
Régisseur

Luc ARNOLD  
Société 7Lieux